

Les Cahiers de droit

Chronique de la Faculté

Patrice Garant



Volume 16, Number 1, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042014ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042014ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Garant, P. (1975). Chronique de la Faculté. *Les Cahiers de droit*, 16(1), 5–7.
<https://doi.org/10.7202/042014ar>

Chronique de la Faculté

LA DIRECTION DES CAHIERS DE DROIT

La présente livraison des *Cahiers* inaugure une nouvelle étape dans la vie de notre revue. Monsieur le Professeur Jean-Charles Bonenfant en quitte la direction au terme d'un mandat de cinq années bien remplies. Au nom de la Faculté, qu'il me soit permis de le remercier vivement pour l'excellent travail accompli et surtout de souligner l'indéfectible dévouement de celui qui après une brillante carrière dans la Fonction Publique, plutôt que de fuir les responsabilités, a eu le courage de s'atteler à la tâche difficile qu'est celle de diriger une revue juridique universitaire.

Au cours de ces cinq années, les *Cahiers* ont paru vingt fois, offrant aux lecteurs une doctrine à la fois abondante et substantielle. Au fil des livraisons, Monsieur Bonenfant a su diversifier les sujets traités tant par le choix des articles de fond que par la multiplication des notes, des chroniques de législation et des recensions bibliographiques. Qu'il nous soit permis d'insister sur l'importance que doivent avoir les chroniques tant jurisprudentielles que législatives ou bibliographiques dans une revue juridique; les professeurs de droit qui alimentent ces chroniques participent par là à l'élaboration de la « Doctrine » ainsi qu'à une mission d'éducation et d'information dont l'importance ne doit pas être négligée. Monsieur Bonenfant a su d'ailleurs lui-même fréquemment donner l'exemple sur ce plan.

Bon nombre de collègues ont de plus, au cours des cinq années, pu bénéficier de l'expérience et des conseils judicieux de Monsieur Bonenfant dans le domaine des publications. Monsieur Bonenfant a contribué au cours de ces années au rayonnement de la Faculté. Qu'il soit assuré du témoignage de notre admiration, de notre estime et de notre reconnaissance.

Un autre collègue, monsieur le Professeur Pierre-G. Jobin, a pris la relève et assumera cette lourde responsabilité avec le dynamisme et la vigueur qu'on lui connaît. Comme responsable des publications à la Faculté, je lui souhaite « une main de fer dans un gant de velours » et j'espère que tous les collègues ne feront pas la sourde oreille à ses invitations pressantes. Qu'il soit assuré de mon appui le plus ferme en vue de faire de notre revue un instrument de rayonnement pour la Faculté et pour les juristes une source d'enrichissement.

Patrice GARANT
Vice-doyen à la recherche

LE LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Le Laboratoire de recherche sur la justice administrative de la Faculté de droit de l'Université Laval, dirigé par MM. Patrice Garant et Denis Lemieux et composé de MM. Patrick Kenniff, André Côté, Denis Carrier, Maurice Arbour, Marcel Morin, Denis Ferland, Lorne Giroux, vient de recevoir deux subventions du Conseil des arts du Canada pour continuer ses travaux.

Une première subvention de \$4,472 permettra de commencer un projet de recherche sur l'apport de la Cour fédérale sur l'évolution de la jurisprudence en droit administratif et notamment dans le domaine du contrôle de la légalité administrative. La Cour Fédérale exerce effectivement un contrôle de premier plan sur l'Administration fédérale depuis 1970, qui diffère à bien des égards du contrôle qu'exerce les cours supérieures des provinces sur les Administrations provinciales. Les spécialistes du Droit administratif de la Faculté entendent commencer une recherche approfondie sur ces questions en vue d'évaluer si la réforme opérée au Fédéral en 1970 a eu pour effet d'instaurer un système plus adéquat de contrôle judiciaire de l'Administration par rapport au système existant au niveau provincial.

Une seconde subvention de \$48,562 permettra au groupe de poursuivre la recherche entreprise au printemps 1974 sur les Tribunaux administratifs québécois. Cette importante subvention, la plus considérable qu'ait accordée le Conseil des arts à des professeurs de la Faculté de droit, servira à l'encadrement d'une équipe d'assistants de recherche et d'étudiants gradués. Le projet consiste en une étude en profondeur des Tribunaux spécialisés: Régies, Commissions ou organismes exerçant principalement ou accessoirement des pouvoirs quasi-judiciaires. Ces institutions, tels la Régie des services publics, la Commission des accidents du travail, la Régie des loyers, la Commission des transports, le Tribunal des transports, la Commission des valeurs mobilières, le Tribunal de l'expropriation, le Tribunal des professions, la Commission de police, la Commission municipale, la Régie des marchés agricoles, la Régie des rentes et d'autres de même nature, méritent d'être étudiées car elles exercent au total des pouvoirs considérables affectant les droits et libertés des administrés.

Le Laboratoire de recherche sur la justice administrative créé par le professeur Garant, vice-doyen à la recherche, au printemps 1974, regroupe des professeurs de droit administratif, de droit municipal, de droit du travail et de procédure civile. Son objectif est la poursuite de programmes de recherche sur la justice administrative, ce qui comprend l'étude du processus quasi-judiciaire largement utilisé au sein de notre administration publique gouvernementale et infra-gouvernementale, l'étude du contrôle de l'adminis-

tration, surtout par les Cours de justice, ainsi que l'étude des grands problèmes du droit administratif contemporain et du droit urbain.

Le laboratoire a également pour objet de favoriser les publications en droit administratif gouvernemental et municipal, de tenir des conférences, de mettre sur pied des colloques et des échanges. Au cours du premier semestre, deux conférences ont eu lieu. La première en septembre était donnée par le professeur Paul Sabourin, de la Faculté de droit de Paris-Nanterre; elle portait sur le contrôle de la légalité et l'évolution récente de la jurisprudence en France. La seconde, donnée par le professeur J. M. Evans du Law Department du London School of Economic de l'Université de Londres, portait sur l'évolution récente du contrôle judiciaire de l'administration en Angleterre. Deux autres conférences sont au programme pour le second semestre.

Au cours de l'automne, le directeur, M^e Garant, a été invité à faire partie du premier Conseil d'administration du Nouvel Institut canadien d'administration de la justice créé à Ottawa en novembre. En décembre, MM. Lemieux, Garant, Kenniff et Giroux ont été invités par la Faculté de droit de l'Université Dalhousie à Halifax, où ils ont participé à un Colloque sur l'évolution récente du droit administratif organisé conjointement par la Faculté d'Halifax et l'Association du barreau canadien.

Le laboratoire prépare plusieurs publications, dont un premier rapport intitulé « Fondement constitutionnel du pouvoir de contrôle judiciaire exercé par la Cour fédérale du Canada », qui sera publié dans la prochaine livraison de *Dalhousie Law Review*, Revue de la Faculté de droit de l'Université d'Halifax (Il s'agira de la première publication en langue française de cette revue).